

Institut

de France

Académie des

Beaux-Arts



Paris, le

18

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie
Certifie que ce qui suit est l'Extrait du Procès verbal de la séance
du Samedi 14 Octobre 1848.

Rapport sur les ouvrages envoyés de Rome
par les pensionnaires de l'Académie nationale de France,
pour l'année 1848,
par M. Raoul Rochette, Secrétaire perpétuel.

Si c'est pour l'Académie un devoir souvent pénible de tempérer par des avertissements sévères les éloges qu'elle voudrait pouvoir accorder sans restriction aux travaux de nos jeunes artistes, c'est aussi pour elle une bien douce obligation d'avoir à proclamer la satisfaction que lui fait éprouver l'envoi de cette année; car, en signalant chez presque tous nos pensionnaires des études sérieuses, des progrès remarquables, et des efforts inspirés par un véritable amour de l'art, l'Académie n'a pas seulement le bonheur de rendre justice au zèle et au talent de quelques artistes; elle y trouve encore un légitime sujet d'orgueil et de reconnaissance pour une institution, telle que celle de notre école de Rome, qui, à travers toutes les vicissitudes du goût et toutes les révolutions de la société, maintient si heureusement, comme dans un sanctuaire inviolable, les saintes traditions de l'art, et en mûrissant tous les germes du talent, développe toutes les espérances de l'avenir.

Peinture.

M. Biennouri.

Le Mauvais riche, dont la pensée a été fournie à l'artiste par l'évangile de saint Luc, est un tableau qui présente une belle disposition et un ensemble bien remarquable. L'exécution en est ferme, le dessin correct et vrai, et la peinture se distingue encore par une grande richesse de ton et par beaucoup d'harmonie. Ce sont là les qualités principales qui recommandent l'œuvre de M. Biennouri; et au premier

de ses qualités

De ces qualités, qui sont celles auxquelles on reconnaît l'habile peintre, le
 éloge que l'Académie pourrait donner à chaque figure en particulier, surtout
 à la figure de l'Ange gardien et à celle du Sauveur, dont l'intention est si bien
 sentie, deviendrait presque superflue. Encore moins conviendrait-il de se livrer
 à des observations qui ne porteraient que sur des détails peu importants. —
 L'Académie aime mieux s'en tenir à l'expression générale de la satisfaction
 qu'elle éprouve, en présence d'un tableau où la pensée morale est rendue d'une
 manière si neuve et si originale, et qui couronne si dignement une suite
 de travaux, tels que ceux qui ont rempli la pension de M. Benouville,
 et par lesquels ces artistes ont constamment fait preuve d'application de talents
 et de progrès.

M. Damery.

M. Damery a exécuté, pour son travail de quatrième année, la copie d'un
 fragment de l'École d'Atènes, de Raphaël. Cette copie est excellente sous
 tous les rapports; elle reproduit le caractère du modèle, et elle représente la fresque
 originale de manière à faire illusion. C'est un ouvrage auquel il n'y a qu'à louer
 et à récompenser.

Quant à l'esquisse de M. Damery, c'est un objet que l'Académie a vu avec
 autant de surprise que de peine, et sur lequel elle s'abandonne d'exprimer une opinion,
 attendu qu'elle ne regarde pas cette esquisse comme étant de la peinture.

M. Barrias

Au lieu d'une simple figure d'étude, qui était son travail obligé de 3^e année,
 M. Barrias a envoyé un tableau représentant un Gaulois captif à Rome, avec
 une jeune fille qui partage sa captivité. Le tableau de M. Barrias n'est pas
 sans mérite sous le rapport de la composition, qui offre de l'intérêt. La
 figure de la jeune fille a bien aussi l'expression du sujet; mais celle du
 Gaulois est d'une exécution molle, d'un modèle rond, et le dessin manque
 d'élevation et de caractère. À tout prendre cependant, l'Académie se plaît à
 louer l'effet général du tableau de M. Barrias.

L'esquisse du même artiste représente, d'après le titre qu'il lui a donné
 la paix et la liberté proclamant la fraternité des peuples. Mais, si
 telle a été son intention, nous nous bornerons à dire qu'elle n'a pas été rendue,
 et nous nous permettrons d'ajouter que la composition nous paraît plus
 bizarre que pittoresque.

Le tableau de Sirenes de M. Barrias est de mauvais goût, le sujet
 n'est mal rendu, il est faible de dessin et de couleur, et il annonce une
 tendance à se rapprocher de l'École de Louis XV, contre laquelle on ne saurait
 trop promouvoir un artiste, qui suivrait la voie de la nature et qui aurait fait

preuve d'un talent vrai et sérieux.

M. Léon Benouville

L'Achille de pensionnaire est une très belle étude, d'un dessin pur et dont
 l'exécution a droit à tous les éloges. La tête surtout est d'une expression
 remarquable; et l'on regrette seulement de ne pas trouver, dans toutes les parties
 de cette figure, l'élevation et l'élégance de formes d'un Achille.

M. Cabanel

L'Ange déchû de M. Cabanel est une figure dont le mouvement est faux, le
 dessin incorrect, et l'exécution maigre; et ce qui pourrait inspirer de
 l'inquiétude pour le talent de l'artiste, et ce qui motive d'avertissement qu'on lui
 donne, c'est qu'il semble avoir craint de s'inspirer de l'étude sincère de la nature,
 hors de laquelle il n'est point de salut pour l'art. On insiste sur cette observation,
 précisément parce que le dessin de M. Cabanel avait fait concevoir au plus
 heureux espoir, que l'Académie se plaît toujours à conserver, en
 même temps qu'elle reconnaît avec plaisir que la figure ne manque pas
 de caractère, et qu'elle a quelque chose de grand dans la donnée première.

M. Achille Benouville

Le site du cap Circe, qui fait le sujet d'une des études de ce pensionnaire, est
 une vue bien représentée; la couleur en est belle, l'exécution essentiellement vraie,
 ferme et digne d'éloge à tous égards. L'Académie se plaît à signaler le
 progrès qu'elle a remarqué dans le talent de M. Achille Benouville, sous le
 rapport de la vérité et de la puissance d'exécution.

Le paysage de Salmacis a droit aux mêmes éloges. Le site en est bien
 choisi et rendu avec autant de fidélité que de talent; le sujet en est parfaitement
 d'accord avec le site; et ces éloges acquièrent encore plus de prix, à raison
 de l'importance supérieure du tableau.

Au lieu de simples figures peintes, qui étaient son travail obligé, M.
 Achille Benouville a envoyé un tableau où ces figures sont encadrées dans un
 paysage. Les figures sont d'un dessin vrai et naïf, et d'un beau ton; le paysage,
 bien que d'une moindre importance, se recommande par les mêmes qualités.
 On ne peut donc que s'aviser qu'à l'artiste, et de qu'il a ajoutés à son
 obligation, et de ce qu'il les remplit avec talent.

Cette année, nos jeunes pensionnaires ont satisfait à l'obligation, qui
 leur est imposée par le règlement, d'exécuter des dessins d'après l'antique et
 les grands maîtres; et ici encore, l'Académie a vu que des éloges à donner
 à leur travail.

Les dessins de M. Léon Benouville sont d'une exactitude et d'une fidélité
 qu'on ne saurait trop louer. On y sent surtout à quel point l'artiste s'est
 pénétré

pénurie du caractère du maître. Quant aux dessins d'après des têtes de la colonne Trajane, qui sont fort bien exécutés sans doute, mais qui ne représentent que des fragments, l'Académie se borne à dire qu'elle en désire un autre choix.

Les dessins de M. Cabanel se recommandent par les mêmes qualités que les siens de l'écrit. C'est le même respect pour le maître, la même conscience qui a guidé la main de l'artiste, et l'Académie est heureuse de proclamer, chaque fois qu'elle en trouve l'occasion, le bonheur qu'elle éprouve à voir, dans les travaux de nos jeunes artistes, les preuves de ce qu'elle appelle la religion de l'art, de cette application sérieuse, de cette étude sévère, qui renferment tout l'avenir de notre école.

Sculpture.

L'Académie ne trouve par moins de motifs de félicitation dans l'ensemble de l'envoi de la sculpture. Là aussi, il y a des travaux remarquables, de études sérieuses. Mais, si c'est pour l'Académie un juste motif de satisfaction, c'est aussi pour elle un devoir plus impérieux de joindre, aux éloges qu'elle est toujours heureuse d'accorder, les conseils et les avertissements qu'elle juge nécessaires.

M. Cavellier

L'envoi de cet artiste, qui vient de terminer sa pension, se compose de deux figures en marbre. Il y a sans doute une preuve de zèle dans il est juste de tenir compte à l'auteur; mais les deux figures ne sont pas terminées; ce qui est une circonstance fâcheuse, et ce qui oblige l'Académie à déclarer qu'à ses yeux et dans l'intérêt de l'art, autant que dans celui de l'artiste lui-même, il serait désirable qu'un statuaire n'entreprend jamais qu'une figure à la fois et qu'il la termine à Rome même, en présence du modèle qui lui a servi pour l'exécution, et qu'il ne retrouvera pas à Paris.

La Vérité est une figure dont la pose n'est pas aussi heureuse que le comporte le sujet. Elle est mal conçue, en ce que la draperie qui tombe pas derrière ne concourt pas à l'expression du sujet, attendu qu'elle n'est pas disposée comme devrait l'être celle de la vérité qui vient de se découvrir. Mais le défaut le plus sensible de cette statue, c'est la lourdeur générale qu'elle présente. On voit encore y signaler, comme une imperfection grave, la tête trop petite, mal attachée, et trop en arrière sur le torse. Quant aux détails de l'exécution, on s'abstient d'en parler, l'artiste n'ayant regardé son marbre que comme une ébauche.

L'Académie s'est trouvée bien plus heureuse en présence de la seconde statue de M. Cavellier, qu'il a intitulée Pénélope. C'est une figure très bien conçue. Le sommeil y est rendu avec une vérité et un abandon

plein de charmes. Le mouvement de la tête est parfaitement senti, et le caractère en est bien d'accord avec le sujet. Enfin, la draperie est disposée avec une élégance et un goût remarquables. La Pénélope de M. Cavellier est donc une figure qui mérite beaucoup d'éloges, et l'on n'y regrette qu'une chose: c'est que le marbre ne soit pas terminé.

M. Lequesne

Le Jeune darsane de M. Lequesne est une figure d'un mouvement bien senti, d'un caractère ferme et vrai. La pose en est heureuse sous tous les aspects; la vie y respire d'un bout à l'autre; et l'Académie apprécie surtout dans cet ouvrage la franchise et la conscience de l'auteur, qui abandonne, dans un pareil sujet, toutes les difficultés du nu, et qui le rendent avec étude s'il en pouvait relever un défaut dans cette charmante statue; ce serait un manque d'accord dans les membres inférieurs, qui ne sont pas du même âge que le reste de la figure.

L'esquisse de M. Lequesne, dont le sujet est Cyrtis chantant les Méméniennes, n'a pas droit aux mêmes éloges. C'est une confusion de figures qui ne forme pas une composition. Les plans n'y sont pas assez déterminés, et les lignes n'en sont pas heureuses. On engage l'auteur à étudier davantage les conditions du bas-relief, qui ne sont pas remplis dans cet ouvrage.

M. Guillaume

M. Guillaume, qui ne devait que une tête d'étude pour son travail de seconde année, a voulu produire cette étude sous la forme d'un monument, qu'il présente comme le Cénotaphe des Français. C'est une intention louable, et l'exécution n'est pas indigne de la pensée. Les deux têtes ont de la vérité, et elles offrent bien le caractère romain. On doit donc s'arrêter qu'à l'artiste d'avoir aussi heureusement approprié un motif d'étude à un sujet historique bien conçu, dont l'exécution seule laisse à désirer dans quelques parties, dans les mains et les draperies. A tout prendre, c'est l'œuvre d'un artiste sérieux, qui aime et qui comprend son art.

Quant à la copie, qui reproduit l'Allegorie du musée du Capitole, on peut louer sans restriction le choix de l'artiste; mais on doit lui reprocher le peu de soin qu'il a apporté dans son travail. Si M. Guillaume s'était mieux pénétré de l'importance de la copie, qui est à la fois un monument d'art appartenant à l'Etat et un ouvrage destiné à exercer l'artiste au travail du marbre, il n'aurait pas laissé cette-ci dans un état qui ne laisse voir que l'œuvre de la pratique.

Architecture

Avant de nous livrer à l'examen de l'ouvrage envoyé cette année par M. M. les pensionnaires architectes de l'École de Rome, nous avons à remplir un devoir en même temps douloureux et consolant; douloureux en ce qu'il doit nous rappeler

La mort prématurée que nous avons faite de l'un de nos pensionnaires M^r Létay, en 1845, consolera, en ce qu'il nous donne occasion de rendre hommage à sa mémoire en exposant les beaux dessins dont la zèle et le discernement de M^r Chaudes nous aient à même de vous entretenir.

Ces beaux dessins au nombre de cinq, présentés, avec la plus scrupuleuse exactitude, l'état actuel du Propylée d'Athènes dont M^r Létay avait fait choix pour sa restauration.

Vous pouvez vous rappeler, Messieurs, qu'après l'annonce de ce pensionnaire, son collaborateur M^r Chaudes, qui avait destiné avec lui sa mesure à tout place, les restes du Propylée, pria l'Académie de vouloir bien l'autoriser à terminer ce travail et à le lui adresser comme un hommage qui devrait honorer la mémoire de son ami. De tels sentiments étaient trop honorables pour que l'Académie ne s'empressât par d'accueillir, comme elle devait l'être, une offre aussi généreuse.

C'est de cette partie du travail de M^r Létay, qui devrait servir de point de départ à la restauration qu'il se proposait de faire du Propylée, c'est à dire, de l'état actuel de cet édifice, que nous par les soins de M^r Chaudes, que la section d'architecture va vous rendre compte.

Les cinq dessins dont nous avons à nous entretenir, présentent le plan, les élévations et les coupes de l'état actuel de majestueuse vestibule de la citadelle d'Athènes, si digne par son disposition, par la beauté de ses proportions et par la finesse de ses détails, de donner entrée à l'Acropole qui renfermait le Parthénon.

A ce travail en joins un mémoire explicatif, des plus intéressants. C'est le résultat de nos recherches et de nos observations faites sur ce monument par nos deux architectes. Ce mémoire qui a pour objet d'aider à l'intelligence des dessins, rend compte de plusieurs fouilles au moyen desquelles ils ont pu reconnaître les traces du grand escalier qui précédait le Propylée. Ils ont aussi découverts des fragments qui, rassemblés avec une rare intelligence, leur ont permis de reconstituer le système de couverture des différentes salles.

M^r Chaudes ne s'en pas borné à nous montrer les restes du Propylée, de la salle qui lui est contigue et que l'on désigne sous le nom de la Pinacothèque ou portique qui lui fait face, et du petit temple de la victoire, apollon, il retracé en outre, des constructions antérieures, ainsi qu'une partie d'un mur en appareil cyclopéen qui appartenait probablement à l'enceinte primitive de l'Acropole.

La section, après avoir étudié avec tout l'intérêt que votre sollicitude, honorable et les vœux offerts par M^r Chaudes, a, d'un avis unanime, reconnu qu'il était, impossible d'y apporter plus de précision, et que la perfection avec laquelle les dessins étaient rendus, exprimait, en ne peut mieux toutes les beautés d'un édifice élevé sous le ciel et considéré à juste titre comme l'un des plus remarquables entre ceux de la Grèce.

La section n'a donc que des éloges et des remerciements à adresser à M^r Chaudes, M^r Paccard. (3^e Année)

D'après le règlement, M^r Paccard devait pour la 5^e dernière année de son pensionnat, le projet d'un monument public de la composition, et conforme aux usages de la France. Le règlement dit en outre que l'objet de ce projet sera terminé et en présentant le plan, coupes et élévations, plus les détails convenables, pour la charte ou édifier qui pour la construction.

M^r Paccard donne le projet d'un monument honorifique destiné à rappeler la mémoire glorieuse du dernier et vertueux archevêque de Paris. Si ce projet ne répond pas par son importance architecturale aux intentions de l'Académie qui aurait préféré, ainsi que le prescrit le règlement, que M^r Paccard eût choisi pour programme celui d'un édifice d'utilité publique conforme aux usages de la France, il ne faut l'attribuer qu'au travail considérable auquel il a dû se livrer pour compléter sa restauration du Parthénon.

Cel qu'il est, le projet de M^r Paccard nous a paru sagement conçu et présenté d'une manière convenable. Son caractère est bien celui d'un monument qui sera trouver sa place dans un édifice religieux. Il se rapproche beaucoup, quant au style, de certains tombeaux de la renaissance érigés dans les églises d'Italie mais avec plus de simplicité et de gravité.

M^r Létay, (3^e et 4^e années)

M^r Létay, conformément au règlement, devait envoyer l'année dernière, comme obligation de 3^e année, quatre études de détails d'après les plus beaux monuments antiques rendus au 1/4 de l'exécution, plus une portion, soit de l'édifice antique d'un détail, soit de tout autre édifice antique à son choix, en indiquant les proportions et en faisant connaître la construction.

Cette obligation, M^r Létay ne l'a pas remplie pour sa quatriè^me année et se rapporte avec une exactitude, toujours fidèle, mais que nous voulons bien croire involontaire de sa part, il adresse cette année à l'Académie, cinq études faites sur l'important édifice d'Athènes connu sous le nom d'Érechthéon, ces cinq études de dessin présentent l'état de restauration d'une partie du temple de la fortune à Paléstrine.

M^r Létay a ainsi dignement rempli ses obligations et nous n'avons qu'à le louer et lui accorder, sans pour le choix qu'il a fait qui pour la rareté et la perfection avec laquelle sont exécutés ses études, si nous n'étions informés par M^r le Directeur de l'École de Rome que M^r Létay, a fait également choisir de ce même édifice pour sujet de sa restauration de 4^e année.

Il nous deviendrait donc impossible de ne pas considérer les études particulières que nous avons vues de lui, comme faisant essentiellement partie de cette restauration dont elles ne sauraient être détachées sans la rendre incomplète.

La section est venue rendre justice au talent de M. Célaz dans ce beau travail, regrette de ne pouvoir en faire, pour cette année, l'objet d'un rapport particulier. Il est évident, en effet, que ces dessins, et les études exposées et examinées à titre d'étude de 3^e année, ou pour servir par l'Etat de nouveau lors d'un rapport que la section devra faire, plus tard, sur la restauration du temple d'Érechthée à laquelle elle se rattache.

Ce serait une grande erreur de la part de M. M. les pensionnaires architectes de croire que leur travail fait sur un même édifice dans un si peu de temps d'entreprendre la restauration, puisqu'ils ont ainsi divisé dans son ensemble pour composer à lui seul l'obligation de 2 années.

Il en résulterait que les études de 3^e année qui doivent être rendues au pensionnaire, manqueraient à la restauration de 2^e année qui appartient à l'Etat, ce qui n'est pas admissible, surtout lorsqu'il s'agit d'un édifice de l'importance de celui choisi par M. Célaz.

Ce pensionnaire devrait être invité avec d'autant plus d'attention à acquiescer avec double et triple avec un tel travail, que déjà, les années précédentes, l'Académie a été troublée dans la possibilité de venir à lui adresser quelques reproches sur son peu d'exactitude à remplir son engagement de pensionnaire.

Ce n'est pas que l'Académie ne soit intimement convaincue de la valeur qui anime M. Célaz, et de l'amour qu'il professe pour son art; mais elle ne peut se dispenser de lui faire observer que dans les différents envois il s'est généralement plus ou moins écarté, et même pas fait affaiblir des prescriptions du règlement.

Tout ce qu'on peut dire, et ce qu'on ne saurait s'empêcher de répéter, c'est que la manière dont le dessin produit par M. Célaz est fait est si soignée, avec lequel il s'est étudié, ne peut rien que faire concevoir la meilleure opinion de la restauration dans laquelle son parti sera pris.

Sur toute la restauration qui vient d'être discutée, la section pense que la seule dessein du temple d'Érechthée envoyé par M. Célaz, ne pensera faire partie de l'exposition de cette année, et qu'il devra être tenu en réserve pour être examiné en un autre temps que le travail sur la restauration de ce temple que M. le Directeur de l'École de Rome annonce devoir être complété l'année de 1849.

Quant au dessin qui consiste dans un état de restauration d'un parti du temple de la fortune à Sébastien, il peut faire partie de l'exposition. Il semble être la complémentation du travail de 2^e année de M. Célaz par lequel il présentait un ensemble très bien indiqué de l'état actuel de détails en grand comparé à cette même portion de l'édifice. Ces états de restauration, quoiqu'ils soient sur une échelle un peu petite, sont de la part de son auteur beaucoup de habileté.

M. Huyot dans la belle restauration qu'il nous a laissée du temple de Paros, l'écrit dans de l'usage dans lequel étaient les premiers chrétiens d'origine leurs basiliques sur les ruines d'anciens temples, et, selon nous, présumé à nos yeux que la cathédrale de Sébastien pourrait bien avoir été construite sur la fondation d'un temple du forum qu'il n'y a pas à s'écarter de ce qui est le plus important.

M. Célaz n'adopte par cette hypothèse et se borne à relever en l'état les deux édifices ou temples de cette partie qu'il nomme l'Albion, par une qui leur a été qualifiée il fera arriver par un vaste escalier quoiqu'il ait interrompu le milieu de cette galerie de colonne à just par un mur plein sur le temple porteur.

La section est d'autant plus portée à préférer la supposition de l'existence d'un temple à ces endroits qu'elle a remarqué que l'arrangement proposé par M. Célaz ne présente ni dans la disposition du plan, ni dans les profils de l'élévation, ce caractère antique que M. Huyot avait si bien su imprimer à sa restauration. Elle est donc, par cette raison, disposée à croire que M. Célaz eût mieux fait d'adopter l'idée d'un temple.

Le dernier dessin dont nous venons de parler, et qui est parmi ceux envoyés par M. Célaz, le seul qui paraisse à la section de ses études exposés, il en résulte que l'Académie n'a pu en faire mention dans son rapport, ni dans l'état de la 3^e année, ni de la restauration de 2^e année, ce travail n'ayant pu être produit en temps utile.

Malgré les observations qui précèdent, il n'est nullement dans l'intention de la section de faire porter sur le ouvrage de M. Célaz qui sont tenus recommandables en point de vue de l'art, un blâme qui ne s'adresse qu'à son érudition qu'il a apporté dans l'accomplissement de son devoir.

M. Desbuisson. (3^e année.)

M. Desbuisson, pour les études de 3^e année, s'est attaché à reproduire à l'ensemble de l'état de la porte d'Auguste à Pérouse, ainsi que lui-même l'a vu de la via Vecchia.

Malgré l'inscription AVGVSTA PERVSIA qu'on lit sur le fronton de la porte, la façade de l'architecte de cette porte, un caractère généralement qui se construit remonte à un temps antérieur à celui d'Auguste, ce qui vient d'être confirmé le style de son architecture qui est évidemment étrusque.

On ne considère que le nombre de dessin envoyé par M. Desbuisson et se certain que ce pensionnaire s'est conformé, sous ce rapport, à la lettre du règlement, mais il nous semble n'en avoir pas avec exactitude dessiné et puis exécuté que les détails demandés comme travail de 3^e année, les uns les uns de plus beaux monuments antiques.

Il recommande à la section de la porte d'Auguste à Pérouse par son antiquité, par sa composition et par sa belle conservation, on ne peut se dispenser de lui faire de l'éloge sur l'effacement de la porte la plus d'un ordre principal en son architecture lorsqu'il en vient d'être de l'état sérieux, un bon véritablement utile. Nous ne saurions donc approuver un semblable choix.

Quant au dessin de M. Desbuisson portant sur un caractère d'un parfait exactitude et qui est reproduit sous forme de monuments et le modèle de l'ensemble, nous aurons préféré voir ce pensionnaire de régler son étude sur l'état de l'édifice de Sébastien qui est bien présente, sans exemple de ce qui se passe de l'état de l'administration de l'architecte, les plans habiles.

M. Thomas (2^e année.)

M. Thomas, aux termes du règlement, devait pour la seconde année de son séjour à Rome envoyer quatre études sur le temple d'après les plus beaux monuments antiques.

Il n'a fait son choix sur le temple d'Érechthée à l'époque où il présentait en 2^e de l'état de l'ensemble des détails, plus un état de restauration de la façade. Quoiqu'il n'ait pas le dessin par son côté, généralement conforme aux prescriptions du règlement, qui veulent que le travail de 2^e année de la composition que de détails en grand, ce qui ne demande

l'ensemble sans portion d'édifice que pour celui de la 3^e année; la section reconnaît que cette dérogation n'a point lieu, son excuse dans la nature même de l'édifice qui ne pourra jamais fournir les 44 feuilles de détails demandés.

Le temple d'Horace offre une particularité qui consiste en ce que deux antres ou pilastres font retour sur la face du mur latéraux de la table; on regrette que M. Thomas ait négligé d'en rendre compte.

Plusieurs pensionnaires ont déjà fait de ce temple le sujet de leurs études qu'ils ont envoyés ce M. Chéron Labrousse celui de sa restauration. Les exemples de l'emploi de l'ordre dorique grec par les Romains, étant assez rares il n'est pas étonnant que le temple de Cora aie de puis long-temps attiré l'attention des architectes. La section approuve donc le choix qu'on a fait M. Thomas et le félicite sur la manière simple et précise avec laquelle son dessin s'est rendu.

M. Normand (1^{re} Année)

C'est de l'arc de Titus à Rome que M. Normand a pris les détails qu'il envoie pour sa 1^{re} année. Il a joint aux quatre dessins demandés, et par conséquent, en vue de son obligation, deux autres destinés à donner l'élévation de la plate-forme à différentes hauteurs, l'élévation et la coupe de l'état actuel du monument, et le second, son état de restauration et d'élévation. On ne peut que louer M. Normand de son zèle. Le dessin par lequel M. Normand rend compte de l'état actuel de la partie antique du monument, est rendu avec toute l'intelligence désirable tant par le rapport de son aspect, que par celui de sa construction. Nous n'aurions que lui même à louer et donner aux feuilles de détails si M. Normand ne s'était cru obligé pour leur impression une ténue de rétauler qui est en contradiction avec l'état de sa conservation dans lequel il nous le montre, de les couvrir de couleur lourde et sans transparence pour lesquelles disparaissent et la forme de l'architecture et le modèle de son ornement. Malheureusement la potterique peut être utile pour donner une idée exacte de l'état de ruine d'un édifice, autant il faut éviter d'y avoir recours lorsqu'il s'agit d'étude et de détail en grand. C'est de la manière simple dont ils sont rendus, c'est du développement de toutes les parties, de l'exactitude de tous les détails, que de semblable dessin doit avoir son principal mérite.

M. Normand ne comprend si bien lui-même qu'il doit soigneusement garantir de l'abus des couleurs d'architecture dans le dessin qu'il donne comme état de restauration. Nous ne pouvons même faire que de lui indiquer son propre exemple pour modèle. En effet, ce dessin est rendu d'une manière très convenable, et ce dessin de restauration ne démontre en rien la recherche faite par le pensionnaire qui l'a précédé dans l'étude du même monument. Nous approuvons le choix que M. Normand a fait de l'arc de Titus pour sujet de son dessin de 1^{re} année et regrettons seulement qu'il n'ait pas cru devoir y comprendre la belle clef sculptée de son arc de triomphe.

En résumé, la section d'architecture, malgré l'observation que, dans l'intérêt de M. M. les pensionnaires, elle a pu faire, et bien qu'elle ait été obligée de leur adresser, en général, dans une bonne direction. Elle aurait été heureuse de pouvoir leur en féliciter sur les résolutions plus ou moins satisfaisantes qu'ils ont prises, et d'accomplir ainsi leur devoir. Elle aime à croire qu'elle ne se trouvera point dans la nécessité de consigner dans son rapport de reproche de cette nature.

Gravure en taille douce

La section n'ayant rien reçu des travaux de 3^e et 5^e années de M. Delmas, ne peut que signaler ce fait, et appeler la plus sérieuse attention de l'Académie sur ce point.

M. Aubert, 3^e année

Pour son travail de 2^e année M. Aubert n'a envoyé qu'un dessin d'après un tableau de Raphaël contenant le titre de la vierge à l'aigle; ce dessin est fait avec conscience et talent, plusieurs parties sont d'un modèle et d'une finesse remarquables; mais les contours copiés naïvement sont généralement trop cernés, et quelques uns paraissent peu être corrigés.

La planche gravée du portrait du Christ et les quatre figures de son église n'étant par encore parvenues, malgré les prescriptions du règlement, la section ne peut qu'être le regret que des mesures soient prises pour obliger ce pensionnaire à l'acquiescence de son devoir de 3^e année.

En ce qui regarde le dessin de M. Aubert, on le trouve satisfaisant, surtout celui qui est fait d'après le modèle vivants, bien que l'étude de la nature n'y soit pas aussi sérieuse qu'on pourroit le désirer. Quant au dessin d'après l'antique, on regrette que l'artiste ait choisi une figure mal bâtie de la tête et des pieds; ce qui l'a empêché de faire preuve de son habileté à rendre en particulier si importante de la figure humaine.

M. Courmy

C'est avec une grande satisfaction que la section signale à l'Académie l'exactitude et l'élégance de l'ouvrage que M. Courmy a fait de son travail de 1^{re} année; ses figures dessinées sont satisfaisantes et son dessin d'un fragment de la dispute du saint Sacrement est une œuvre que la section est heureuse de louer pour l'exactitude de son caractère, le large de l'exécution et de détail bien rendu.

La section cependant ne peut que désapprouver l'ouvrage que ce pensionnaire a fait à Paris de la planche du Christ pour y faire ébaucher son fond et ses contours, car il est important et très utile que les jeunes graveurs excellentes sur leurs travaux à Rome et la section désire que M. le Directeur les dirige.

M. Morley (Gravure en médailles)

Pour son travail de 1^{re} année M. Morley a envoyé un bas-relief représentant les trois principales villes de l'Algérie; Alger, Bone et Constantinople. Les trois médailles ont été envoyées à la France qui les a reçues au nombre de six provinces. La disposition générale est bonne, les figures sont assez bien composées, mais l'exécution en est faible.

Le dessin qui reproduit exactement le bas-relief en masse, n'est qu'ébauché; le défaut de plan qui en est remarqué provient de la réduction que l'on en a faite au tour à portraits, opération mécanique à laquelle un pensionnaire ne doit jamais avoir recours.

Composition Musicale

M. Riéland de Vilback

M. de Vilback a envoyé à l'examen de la section le 1^{er} acte d'un opéra oratoire, intitulé: l'Égyptienne. La section retrouve avec satisfaction dans ces œuvres les honneurs qu'elle a vu déjà encouragés dans M. de Vilback. Il y a dans cette composition de la grâce, un style très naturel et vrai, et d'un charme toujours très expressif. Nous reprocherons cependant à l'auteur de ne pas donner toujours à ses œuvres d'importance à son accomplissement. Son orchestre est, quelque fois, négligé, sans nuire au chant, et à la suprématie des voix, donne à l'orchestre plus de vie et d'animation. Mais en général, et vu dans son ensemble, cette composition mérite un éloge, et atteste de la parole de l'auteur du travail et du progrès.

M^r. Castinel

M^r. Castinel a envoyé deux actes d'un opéra italien, intitulé: Bianca Capello. Le second acte surtout renferme de bons morceaux. Le premier acte est faible. En général, le style de M^r. Castinel est facile, trop facile. Il faut que le jeune compositeur apprenne à se défendre de cette facilité qui trop souvent entraîne dans des routes banales. Il ne faut pas accepter sans choix toutes les idées qui se présentent à l'esprit, sous peine de prendre pour son compte des idées passées depuis longtemps dans le domaine public.

Ces observations s'appliquent également à une messe de M^r. Castinel, qui complète son envoi. Cependant les deux premiers morceaux de cette messe, le Kyrie et le Gloria, sont de beaucoup supérieurs aux autres. Ils ont un bon style et d'une bonne couleur. Il y a aussi de bonnes choses dans le reste, mais on dirait que pressé par le temps, l'auteur n'a pu apporter à cette composition la maturité désirable, et comme nous le disions plus haut, n'a pas été assez sévère pour lui-même dans le choix de ses idées.

L'orchestration de M^r. Castinel est faite cependant avec soin. Les instruments sont bien disposés. Les voix aussi sont bien écrites, à quelques négligences près, qu'il serait facile de faire disparaître.

En terminant ce compte rendu des travaux de nos pensionnaires de Rome, qui renferme tant de motifs de félicitation pour le présent et d'espérance pour l'avenir, nous ne pouvons nous empêcher d'adresser aux jeunes talents que nous allons couronner des vœux et des conseils dictés par les mêmes sentimens. Ce vœu aussi, leur donnons-nous, pour qui venez de vous ouvrir les portes de la Villa Médicis, vous fixez dès ce moment sur vous tout l'intérêt, toute la sollicitude de l'Académie. Vous y avez acquis des droits par votre constance dans les épreuves du concours, au milieu de circonstances où de trop sérieuses préoccupations auraient pu vous disputer aux études de votre art. Maintenant que vous partez pour Rome, avec votre première couronne, portez-y aussi, comme votre première pensée, ce dévouement à l'art, qui obtiens toujours sa récompense, et qui est lui-même son plus grand charme. Vous voyez avec quel intérêt l'Académie veille de loin sur les talents qu'elle a formés, comme elle se plaît à les encourager dans la carrière qu'elle leur a ouverte, comme elle s'applique à les diriger vers le but qu'elle n'a cessé de leur montrer. Entrez à votre tour dans cette carrière brillante, où les mêmes succès vous attendent, où l'Académie vous suivra avec les mêmes sentimens. Jusqu'ici, vous avez marché d'un pas sûr, tout l'œil de vos maîtres; plus l'été de demain, vous marcherez d'un pas plus ferme encore, en présence de ce grand modèle de l'art. Ne vous laissez distraire, par aucune pensée étrangère, de votre contemplation, toujours guidée par votre propre sentimens; ne songez qu'à féconder par la méditation et par l'étude, les heureuses qualités que vous tenez de la nature; et n'oubliez jamais à Rome, dans la ville aux grandes leçons et aux immortels souvenirs, que le travail, qui est la loi de l'humanité, est aussi la première condition du talent et la meilleure épreuve de la gloire.

Certifié Conforme
Le Secrétaire Perpétuel
Basile Rochette

